

Et si vous employez toutes les industries de votre zèle "à en placer un très grand nombre,—c'est encore un inspecteur de l'Etat qui parle,—dans l'industrie ou chez des particuliers", c'est un nouveau bienfait que vous ajoutez à tant d'autres. Si même vous leur donnez,—comme c'est votre habitude,—quelque argent et un trousseau, au prix de sacrifices qui sont parfois supérieures à vos ressources, vous faites preuve d'une sollicitude qui honore votre désintéressement religieux et révèle votre maternelle tendresse. Mais pourrait-on sans injustice réclamer cela comme un droit ?

Oh ! s'ils voulaient se rendre compte par eux-mêmes des merveilles de charité et d'apostolat qui s'accomplissent dans vos maisons, ceux qui vous qualifient "d'exploiteuses", comme leurs préjugés s'évanouiraient, comme leur admiration éclaterait !

"Des exploiteuses", celles qui sont l'élite de l'humanité, qui ont renoncé à des espérances quelquefois brillantes selon le monde pour se consacrer à des apostolats hérissés de difficultés ! "Des exploiteuses", celles qui ont volontairement voué leur existence à l'obscurité, à la pauvreté, à l'immolation ; qui ont puisé dans l'amour de Dieu et du prochain assez de force, assez d'héroïsme, pour mettre leurs âmes virginales en contact avec tant d'âmes déchues !

Mais pour accomplir "une odieuse industrie", il faudrait avoir un but intéressé. Et quel sera le mobile, je le demande à tout esprit droit et impartial, quel sera le mobile, quand on n'espère que les récompenses d'outre-tombe, quand on n'a d'autre perspective ici-bas qu'une vie d'abnégation et de sacrifices ?

Vous les exploitez si peu, ces pauvres filles, que votre vigilance et vos bienfaits les accompagnent, même après leur sortie. Ne pouvant les suivre personnellement, à cause de la clôture qui fait partie de vos constitutions, vous avez établi déjà, en plusieurs centres, à proximité de vos maisons, sous votre contrôle, à vos frais, des asiles où vos anciennes pensionnaires sont reçues gratuitement, où des personnes sûres achèvent de les former au travail, se préoccupent de leur trouver des places convenables, les réunissent une fois par semaine pour favoriser leur persévérance. Un de ces asiles fonctionne à côté de votre maison d'Angers ; il est aisé de constater les services qu'il a rendus.

30. On a osé parler "d'odieux traitements dont vos orphelins sont l'objet", "d'atrocités commises contre de pauvres enfants sans défense". N'y a-t-il pas quelque mérite à réprimer son indignation en face d'insinuations pareilles ? Je ne connais que votre maison d'Angers ; mais il est permis de juger que toutes vos maisons se ressemblent, puisque ce sont les mêmes dé